

Le présent rapport, qui porte sur la période du 1^{er} mars 2011 au 15 novembre 2013, est le premier rapport concernant la situation des enfants et le conflit armé en République arabe syrienne à être soumis au Conseil et à son groupe de travail sur les enfants et les conflits armés.

Il donne des informations sur les violations graves commises contre des enfants par toutes les parties au conflit en Syrie.

Le présent rapport indique par ailleurs que l'activité de l'équipe spéciale de pays continue d'être limitée par de graves problèmes d'accès et de sécurité qui entravent les efforts entrepris pour assurer efficacement la surveillance, la vérification et la communication des informations concernant les violations graves commises contre des enfants en République arabe syrienne. Il se termine par une série de recommandations visant à renforcer l'action en faveur de la protection des enfants touchés par le conflit armé en République arabe syrienne.

Pour accéder à l'intégralité du rapport :

<http://www.tdh.ch/fr/documents/rapport-enfants-et-conflit-arme-syrie>